

## Bruno Le Maire prévoit une baisse de l'impôt sur le revenu de 180 à 350 euros par an et par ménage



Après les annonces d'Emmanuel Macron, le gouvernement a prévu une baisse de l'impôt sur le revenu. Bruno Le Maire, a annoncé ce mardi 30 avril, qu'il souhaitait cibler la baisse de l'impôt sur le revenu sur les deux premières tranches d'imposition (14% et 30%).

Avec Atlantico  
Rédaction

Le gouvernement est mobilisé dans le cadre de l'application des annonces d'Emmanuel Macron après la fin du Grand débat national. Le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, a annoncé ce mardi 30 avril, qu'il souhaitait cibler la baisse de l'impôt sur le revenu sur les deux premières tranches d'imposition (14% et 30%, pour les revenus imposables de moins de 73.779 euros par an et par foyer).

*"L'objectif, c'est que les douze millions de foyers fiscaux qui sont dans la tranche à 14 % puissent avoir une baisse moyenne d'impôt sur le revenu de l'ordre de 350 euros".*

Ce coup de pouce fiscal doit entrer en vigueur le 1er janvier 2020. Le coût global est estimé à cinq milliards d'euros pour les finances publiques.

Bruno Le Maire considère qu'il est déterminant que les "*classes moyennes*" soient ciblées en priorité.

Le ministre a également précisé que la tranche à 30% "*doit également être concernée par cette baisse d'impôt, dans une mesure moindre, car je pense que la situation est moins difficile*". Pour cette tranche, Bruno Le Maire a parlé d'un "*gain moyen de 180 euros*".

De manière globale, près de quinze millions de foyers fiscaux pourraient donc bénéficier de cette baisse.

Bruno Le Maire a indiqué qu'il souhaitait jouer sur le niveau du taux de la première tranche, plutôt que sur l'ajout de nouvelles tranches d'imposition. L'idée serait d'avoir "*à la fois une baisse de ce taux de 14 % et puis une simplification de certaines modalités, parce que vous avez certains effets de seuil dans cette tranche qui font que vous pouvez gagner 100 euros supplémentaires et devoir en payer 40*".

En France, 16,8 millions de foyers fiscaux s'acquittent de l'impôt sur le revenu sur un total de 38,3 millions.